

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 1^{er} juillet 1905, M. le Docteur Joseph-Ernest Vivant est nommé Délégué de la Principauté au Congrès international de la Tuberculose qui se tiendra à Paris, du 2 au 7 octobre 1905.

Par Ordonnance du 4 du même mois, S. Exc. M. Léopold-Fernand, Comte Balny d'Avricourt, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. A. S. le Prince près le Gouvernement Français, est promu au grade de Grand Officier de l'Ordre de Saint-Charles.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince a offert, le 5, un dîner en l'honneur du Président du Sénat et de M^{me} Fallières. Parmi les convives, le Ministre de la Justice et M^{me} Chaumié, le Ministre de la Guerre, MM. Jean Dupuy, Lozé, Georges Leygues, Lépine, Joseph Reinach, M^{me} de Tinan, M. et M^{me} Kann.

Le Bureau de la F. S. N. M. nous communique le programme des championnats de la Méditerranée qui doivent se courir à Monaco le 16 juillet prochain, sous les auspices de la Société des Régates :

A 8 heures du matin : *Prix de la Condamine*. — Championnat canoës, un rameur. Détenteur : M. Louis Masse, du C. N. de Nice.

A 9 heures du matin : *Prix de la Fédération*. — Championnat canoës double scull. Détenteurs : MM. Masse et Roux, du Club Nautique de Nice.

A 4 heures et demie du soir : *Prix de la Croisette*. — Championnat yoles franches, deux rameurs et barreur. Détenteurs : MM. Lauro et Roux, du Club Nautique de Nice.

A 5 heures et demie du soir : *Prix de la Baie des Anges*. — Championnat yoles franches, quatre rameurs et barreur. Détenteurs : MM. Prével, Janion, Pécoud et Lauro, du Club Nautique de Nice.

A 6 heures et demie du soir : *Prix de la Joliette*. — Championnat yoles franches, huit rameurs et barreur. Détenteurs : MM. Prével, Janion, Arene, Masse, Pécoud, Lauro, Roux et Bonfiglio.

Parcours uniforme pour tous les championnats : 2,000 mètres en ligne droite. La clôture des engagements est fixée au 11 juillet, dernier délai.

Les engagements doivent être adressés à M. F. Coucke, secrétaire, trésorier général de la F. S. N. M., 4, place du Jardin-Public, Nice.

Les championnats de la Méditerranée ont été fondés en décembre 1897 et courus pour la première fois à Nice en octobre 1897. Depuis la fondation, voici comment se répartit la liste des gagnants des divers championnats :

Championnat canoë a été gagné six fois par le Club Nautique de Nice, une fois par la S. N. de Marseille, une fois par la S. R. de Monaco.

Championnat canoë doubles sculls (fondé en 1902) a été gagné trois fois par le Club Nautique de Nice.

Championnat yoles franches deux rameurs et barreur a été gagné cinq fois par le Club Nautique de Nice, deux fois par la S. R. de Monaco, une fois par le Club de la Voile de Nice, une fois par la S. N. de Marseille.

Championnat yoles franches quatre rameurs et barreur a été gagné quatre fois par le Club Nautique de Nice, deux fois par la S. N. de Marseille, une fois par le Club de la Voile de Nice, une fois par la Société Nautique de Cannes, une fois par la Société des Régates de Monaco.

Championnat yoles franches huit rameurs et barreur (fondé en 1902) a été gagné deux fois par la Société Nautique de Marseille et une fois par le Club Nautique de Nice.

Ce rapide memorandum montre que la Société des Régates monégasque a toujours figuré avec honneur dans les championnats. Espérons que cette année encore la fortune sera favorable à nos vaillants yachtsmen.

Après quelques jours passés à Monte Carlo, M. Camille Blanc, président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer, est reparti pour Paris.

Sont également repartis pour Paris MM. Piédallu, de Juigné et Baltazzi, membres du Conseil d'Administration.

S. G. M^{re} du Cured, évêque de Monaco, a quitté la Principauté se rendant dans ses propriétés du Vigan (Gard), pour quelques semaines.

En mémoire de la mort du regretté M. Joseph Marquet, ses fils et sa famille ont eu la charitable pensée de faire, à la villa Bellevue, jeudi dernier, une abondante distribution de secours aux pauvres.

A la dernière distribution solennelle des récompenses de la Société d'encouragement au Bien, qui a eu lieu dimanche, au Cirque d'Hiver, à Paris, sous la présidence de M. Etienne, ministre de l'Intérieur, une médaille collective en vermeil a été décernée à M. et M^{me} P.-F. Luca, de Monaco.

M. Luca avait déjà, en 1892, reçu de la même Société une médaille d'honneur. Le lauréat, on le sait, a pris à sa charge, à la mort de son père, ses sept frères et sa sœur qu'il a élevés.

Avis. — A l'occasion de la fête du 14 juillet, M. le Consul de France recevra, à la villa Violette, rue Florestine, de 10 heures à 11 heures du matin.

La Société des Amis de la Jeunesse organise pour le 23 juillet une fête populaire qui aura lieu sur la promenade Sainte-Barbe.

Dans son audience du 3 juillet 1905, le Tribunal Supérieur, jugeant au criminel, a condamné le nommé Mouty, Louis-Ferdinand, né à Paris le 3 septembre 1877, journalier, demeurant à Paris, à deux ans de prison et cent francs d'amende pour faux.

M. Jean Andrei, ancien agent de police, a déposé à la police un billet de banque de 100 francs qu'il venait de trouver sur la voie publique.

ACCIDENTS :

Le jeune Canta a été profondément blessé à la main par une raclette de marbrier en s'amusant assez imprudemment à échanger des projectiles avec un de ses camarades. Canta a été conduit à l'hôpital où sa blessure nécessitera un repos d'une dizaine de jours.

Le cheval conduit par la femme Allasio s'est abattu dans la rue de Millo par suite d'une glissade. Le véhicule a versé. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

Le nommé Suvini, habitant maison Léotardi, à la Rousse, est tombé en descendant l'escalier de la maison qu'il habite; il s'est foulé un poignet et s'est contusionné légèrement au menton.

Suvini a été pansé à la pharmacie Marsan.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

TRAVAUX D'ENROCHEMENTS pour la CONSTRUCTION de DEUX JETÉES

Eclairage et balisage provisoires de l'entrée du Port.

AVIS AUX NAVIGATEURS

A partir du 20 juillet 1905, les travaux d'enrochements en cours d'exécution pour la construction de deux jetées à l'entrée de la baie de Monaco, l'une dite jetée Sud rattachée à la pointe du fort Antoine, l'autre jetée Nord rattachée au rocher de Monte Carlo, seront signalés de la manière suivante :

En ce qui concerne la jetée Sud, par un feu fixe d'horizon rouge, constitué par un groupe de trois lampes électriques à incandescence, ayant une puissance lumineuse totale de 1 bec Carcel, sans appareil optique. Ce feu sera supporté, à 9 m. 50 au-dessus du niveau de la mer, par un pylône métallique peint en gris et placé sur ladite jetée à 10 mètres de distance de son extrémité.

En ce qui concerne la jetée Nord, par une bouée lumineuse peinte en rouge et portant un feu fixe d'horizon vert qui sera mouillée au N.-E. q. N. et à 110 mètres environ de distance du feu précédent. Le feu de cette bouée, constitué par un appareil lenticulaire de 0 m. 10 de distance focale avec brûleur permanent au gaz, aura une puissance lumineuse de 1/2 bec Carcel et s'élèvera à 4 mètres au-dessus du niveau de la mer.

La route à suivre par les navires pour entrer

dans le port devra être sensiblement dirigée de l'Est à l'Ouest, entre les deux feux.

Positions approchées

| | |
|------------------|---------------|
| { du feu rouge { | 43° 44' 6" N. |
| | 5° 5' 29" E. |
| { du feu vert { | 43° 44' 9" N. |
| | 5° 5' 31" E. |

AVIS. — La Compagnie des Chemins de fer P.-L.-M. a l'honneur de porter à la connaissance du public :

1° Qu'elle vient de soumettre à l'homologation ministérielle l'autorisation de modifier dans un sens plus libéral son tarif, de G. V. n° 6 (annexe 1 — cartes d'excursions dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne et l'Ardèche). Ces cartes qui n'étaient délivrées qu'à Paris, seront, après homologation, délivrées dans toutes les gares du réseau ;

2° Que l'Administration supérieure a donné l'autorisation d'appliquer, à partir du 3 juillet courant, les dispositions soumises à l'homologation le 3 mars dernier (tarif de G. V. n° 14) pour le transport des raisins frais, fruits et légumes.

SUR LE LITTORAL

De Beaulieu :

M. Gordon Bennett, directeur du *New-York Herald*, est arrivé jeudi dernier à Beaulieu à bord de son yacht *Lysistrata*, qui revenait d'une longue croisière aux Canaries et à la Martinique. Après un très court séjour, le *Lysistrata* a levé l'ancre se rendant à Marseille.

De Nice :

M. de Joly, préfet des Alpes-Maritimes, de retour de Paris, où il s'était rendu ces jours derniers, est arrivé au Golfe-Juan, où sa famille est en villégiature. Il est rentré à Nice vendredi.

Le général Fabre, commandant la 29^e division d'infanterie, a quitté notre ville, par le rapide de 2 h. 50, allant assister aux obsèques de son oncle, le général Saget.

Ainsi qu'il a coutume de le faire chaque année, M^{gr} Chapon, évêque de Nice, a quitté Nice, se rendant à Peira-Cava où il séjournera une partie de l'été.

On annonce les fiançailles de M^{lle} Rose d'Elchnigen avec le duc de Camastra. La fiancée est la fille de feu la princesse d'Essling.

Lettre de Paris

Paris, 9 juillet 1905.

Après les fêtes mémorables données lors du récent voyage en France de S. M. le Roi d'Espagne et avant les fêtes traditionnelles données à l'occasion du 14 juillet, la population parisienne qui a un faible tout particulier pour les beaux cortèges officiels et les grands défilés militaires, a eu la semaine dernière le spectacle émouvant de l'imposante cérémonie de la translation du cercueil contenant la dépouille d'un illustre marin américain, le commodore Paul Jones. La réception faite à cette occasion au détachement de matelots et de soldats de l'infanterie de marine venu tout exprès des Etats-Unis, fut des plus cordiales, et la solennité du transport du cercueil à travers les principales avenues de Paris fut magnifique. Sur tout le parcours du cortège, la foule s'est pressée nombreuse, et sa tenue est restée parfaite. Elle s'est abstenue de toute manifestation excessive. Si elle a montré une très vive curiosité, elle ne s'est pas un seul instant départie de l'attitude qui convenait en pareille circonstance, c'est donc en un silence ému que les Parisiens ont salué les restes de Paul Jones.

Cette solennité, par les allocutions prononcées à l'église américaine de l'avenue de l'Alma et par les marches militaires jouées pendant le transport à la gare de la place des Invalides, a eu moins un caractère de deuil qu'un caractère de joie patriotique, car il ne s'agissait pas d'une cérémonie funèbre mais de la glorification d'un héros.

Dans l'avenue des Champs-Élysées, le spectacle était merveilleux. La foule, massée au bord des trottoirs, contemplait avec émotion l'étrange char funèbre pavoisé aux éclatantes couleurs franco-américaines et le déploiement des troupes des deux républiques. Ces troupes, arrivées sur l'esplanade des Invalides, ont défilé devant le cercueil avec un ordre et une allure qui, malgré le respect dû à la glo-

rieuse dépouille du héros américain, ont soulevé des acclamations d'enthousiasme. Et cette belle manifestation fut un nouveau témoignage des aspirations pacifiques de deux grands pays heureux de mêler leurs drapeaux et de faire fraterniser leurs soldats en cette patriotique circonstance.

* *

A propos des Etats-Unis dont tant de riches familles et d'importants chefs de maisons commerciales sont les hôtes fidèles et aimés de Paris, citons ces deux anecdotes typiques sur M. Hay, le très regretté ministre des Affaires étrangères qui vient de mourir.

On raconte que pendant la guerre de Sécession, le président Lincoln envoya à Quantico, pour y chercher certaines informations. Le Potomac était gelé, et le remorqueur à bord duquel se trouvait M. Hay n'avancait que lentement. Il n'y avait pas de feu dans la cabine, et le froid était si vif qu'il était impossible de dormir. Pendant toute la nuit, les marins virent M. Hay penché sur la table de sa cabine ; il écrivait des poésies.

On rappelle encore à Washington que le célèbre diplomate avait l'habitude d'aider sa mère à laver la vaisselle, à plumer les volailles et à accomplir d'autres actes d'une simplicité arcadienne. Un jour où il était occupé ainsi aux travaux du ménage, quelques jeunes rivaux l'appelèrent, sous prétexte de lui parler d'affaires importantes, mais en réalité, afin de le montrer dans la tenue peu soignée où il se trouvait à quelques jeunes filles pour lesquelles il professait de l'admiration. John Hay tenait à la main un seau rempli d'eau de vaisselle, et lorsqu'il se fut rendu compte du but dans lequel il avait été appelé, il versa le contenu de son seau sur la tête de ceux qui l'avaient dérangé.

L'une et l'autre de ces historiettes prouvent que le défunt ministre était homme de sang-froid et de décision.

* *

Tout le monde se souvient du fameux « trottoir roulant » de l'Exposition de 1900. On avait émis l'idée de construire un système analogue, mais souterrain, pour faciliter la circulation parisienne. Divers projets avaient même été étudiés. Ce mode de transport est, en effet, très commode. Mais, jusqu'ici, on a pensé non sans raison que le Métropolitain pouvait nous suffire et l'on a abandonné la plate-forme roulante omnibus. Elle nous reviendra d'Amérique plus tard.

Et, en effet, depuis deux ans, à New-York, on étudie le trottoir roulant. Le projet fut rejeté une première fois, en raison des objections qu'on lui opposa. Soumis de nouveau à la commission du Rapid Transit Railroad, il ne fut pas admis davantage parce qu'il s'agissait d'établir le système sous la 35^e avenue, dont le sous-sol est réservé à un prolongement du Métropolitain. Mais il a été accepté pour la 23^e rue. La plate-forme mobile triomphe.

Ce trottoir circulera dans un tunnel partagé en deux parties égales pour l'aller et le retour et présentant un diamètre total de 9 m. 15 de large et de 4 m. 25 de hauteur. La plate-forme elle-même se divise en trois parties parallèles construites en tôle d'acier et recouvertes de caoutchouc. Les vitesses de ces trois plates-formes accouplées seront respectivement de 4 kilom. 8, de 9 kilom. 6 et de 14 kilom. 4. Cette dernière plate-forme à grande vitesse aura seule des sièges ; elle sera plus large que les autres, considérées simplement comme des voies d'accès et de passage.

Les moteurs seront électriques de 10 chevaux chacun et distribués sur la longueur totale à des distances égales de 22 mètres ; ils actionneront les arbres transversaux qui supporteront les galets de roulement, recouverts d'un bandage caoutchouté pour rendre la progression plus douce. Tout a été étudié soigneusement. Avant deux ans on inaugurerait le nouveau mode de transport, et nous saurons réellement à quoi nous en tenir sur ses avantages ou ses inconvénients.

* *

La Cour d'appel de Paris vient de condamner à 1,000 fr. d'amende et 3,000 fr. de dommages-intérêts un romancier coupable d'avoir trop fidèlement portraituré un de ses contemporains. Le portraitiste se nomme Fernand Kolney et son roman, le *Salon de M^{me} Truphot*. Quant au portraituré, c'est M. Jehan Rictus, qui, voici deux ou trois lustres, conquit une demi-notoriété en publiant les *Soliloques du pauvre*. Le seul fait de l'avoir appelé, dans son roman, Modeste Glaviot, témoigne, de la part de l'auteur, des intentions peu sympathiques. Il paraît qu'il ne s'en tint point aux intentions, et qu'il le malmena avec vigueur — une vigueur que la Cour estima 3,000 francs.

Quoi qu'il en soit, le cas est assez rare d'un auteur condamné dans de semblables conditions.

Généralement, les personnes caricaturées sous de faux noms dans des romans ou dans une pièce de théâtre, affectent de ne point se reconnaître et opposent au pointes de

l'écrivain une indifférence souriante ou un souverain dédain. Dieu sait pourtant si les romans à clef abondent dans notre littérature ! Alphonse Daudet, par exemple, avait la réputation de ne travailler que d'après nature et chacune de ses œuvres, à son apparition, surexcitait les curiosités.

Qui n'a-t-on pas cru reconnaître dans le *Nabab* et dans les personnages qui gravitent autour de lui, dont l'un, à en croire les initiés, n'était autre que Morny. Numa Roumestan devint, pour tout le monde, Numa Baragnon, et l'*Immortel* mettait carrément en scène, sous le voile d'un incognito bien léger, plusieurs membres de l'Institut. Quant à l'illustre Delobelle, le portrait ressemblait à tant de modèles que l'on renonça à choisir.

Emile Zola et bien d'autres littérateurs connus ont encouru encore le même reproche : M. Paul Bourget, M. Pierre Loti, M. Catulle Mendès avec *Gog* et la *Maison de la vieille* ; M. Abel Hermant, la *Carrière*, les *Transatlantiques* et, au théâtre, la *Meute* et l'*Esbroufe*, Hugues Rebelle, avec la *Nichina* et Willy et Paul Brulat et tant d'autres !

La vérité est qu'on ne peut faire un roman vivant, qu'en prêtant à ses personnages des sentiments, des traits de caractère observés sur des personnes vivantes. Le tout est de savoir doser — et de s'arrêter à temps. L. S.

LETTRES ET ARTS

A la Sorbonne a eu lieu l'inauguration d'un buste de Gaston Paris, œuvre du sculpteur Denys Puech.

M. Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruction publique, présidait la cérémonie. Une centaine de personnes y assistaient, membres de l'Institut, professeurs de la Sorbonne, de l'Ecole des hautes études, du Collège de France ; MM. de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles ; Van Hamel, professeur à l'Université de Guéningue, ancien élève de Gaston Paris ; Vite de Vasconcellos, conservateur du Musée de Lisbonne, etc.

Le buste de Gaston Paris est placé dans la salle qui porte le nom de l'éminent philologue et où se trouvent réunis les manuscrits du maître et les ouvrages qui composaient sa bibliothèque, précieuse collection que la marquise Arconati-Visconti acquit pour en faire don à la Société des hautes études.

M^{me} Gaston Paris était représentée à cette solennité par son gendre, M. Paul Desjardins.

MM. Bienvenu-Martin, Monod et Van Hamel ont fait tour à tour l'éloge de l'admirable savant que fut Gaston Paris.

La Comédie-Française donnera les *Phéniciennes* en matinée gratuite le 14 juillet.

Œdipe à Colone, qui devait être donné aux représentations organisées à Orange et dont les études ont été remises pour celles des *Phéniciennes*, est remis à plus tard.

Vientront donc avant *Œdipe à Colone* les pièces en vers depuis longtemps reçues et dont les auteurs attendent leur tour : la *Courtisane*, les *Erinnyes*, dont M. Massenet a adapté la musique au cadre et aux nécessités de la Comédie ; *Ulm le Parricide*, que le théâtre doit jouer avec *Rome vaincue* au lieu de la *Juive de Grenade* préalablement acceptée ; la *Fontaine de Jouvence* de M. Emile Bergerat, et, au début de la saison, le *Don Quichotte* de M. Jean Richepin.

Les comédies nouvelles de 1905-1906 seront : le *Réveillon* de M. Paul Hervieu ; *Paraitre !* de M. Maurice Donnay ; les *Victimes* de M. Paul Adam, et la pièce nouvelle de M. Henry Bataille dont le titre n'est pas encore arrêté.

Il est quelques professeurs fort érudits qui assurent que l'*Odyssée* est un ramassis, habilement réglé mais ramassis quand même, de poèmes dus à des auteurs divers. On nous a généralement rebattu les oreilles, au lycée, avec ce cruel problème : les chants de l'*Odyssée* furent-ils vraiment tous composés par le même rhapsode ? Les partisans d'un Homère unique nous offraient cette comparaison : si vous sortiez d'un chapeau, au hasard, les lettres de l'alphabet obtiendriez-vous une phrase harmonieuse ou simplement cohérente ? Non, n'est-ce pas ? Ce serait trop beau et trop rare. Et on nous assurait gravement qu'il y avait une unité trop admirable dans l'œuvre gigantesque d'Homère pour que la pluralité d'auteurs fut possible.

Cela ne nous passionnait guère. Mais cela a passionné l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui vient d'entendre, sur cette vieille et toujours jeune question, une remarquable étude de M. Maurice Croiset qui examinait en détail la suite des aventures d'Ulysse dans l'*Odyssée*. Il ressort de ce travail que l'ordre établi dans ces poèmes n'est pas arbitraire, mais qu'il a sa raison d'être, fixée par la suite elle-même des événements que raconte le poète. Et, désormais, la pure doctrine sera dictée par le plus éminent de nos professeurs en grec : Homère fut Homère et n'exploita point d'anonymes collaborateurs. De peu d'auteurs modernes on en pourrait dire autant.

Elisée Reclus, le célèbre géographe, a succombé le 4 juillet, à Tourouts (Belgique), dans sa soixante-seizième année.

Des deux personnages qui se partagèrent son activité, l'agitateur social et le savant, c'est celui-ci qui a survécu le dernier, c'est lui qui vient de s'éteindre dans une parfaite sérénité.

N'est-ce pas l'heure de rappeler ces mots qu'en 1871 écrivaient à M. Thiers des hommes comme Darwin, le professeur Williamson, lord Amberley, pour solliciter du pouvoir exécutif une mesure de clémence en faveur d'Elisée Reclus, condamné à la déportation après les événements de la Commune ?

« Cet homme, affirmaient les illustres signataires de la pétition, appartient non seulement au pays qui le vit naître, mais au monde entier. »

En effet, par la qualité même de son œuvre, comme par l'ampleur de sa pensée, ce philosophe, ce géographe, cette intelligence si ardemment éprise des beautés de la terre et des grandeurs de l'humanité appartient au monde entier. Et peut-être, du reste, n'est-il pas, en ce début de siècle, de gloire consacrée par un caractère plus sincèrement universel que la sienne.

On connaît trop la longue série de ses ouvrages pour qu'il soit opportun d'y insister longuement ici. Le nom d'Elisée Reclus est devenu synonyme, voilà longtemps, de géographe. Dans les dix-neuf énormes volumes de sa *Géographie Universelle*, il a renouvelé, et l'on peut dire rendu à la vie, cet art et cette science de la description terrestre qu'avaient laissé tomber si bas ses prédécesseurs. L'enthousiasme qui anima Reclus devant les splendeurs infiniment variées de la nature lui inspira parfois des pages de poète. Il n'en reste pas moins le plus précis des savants, et ses cartes sont des prodiges de netteté, de réalité, de fidélité minutieuse.

De longs voyages avaient, dès sa jeunesse, éveillé sa curiosité pour les spectacles de la terre.

Elisée Reclus, né le 15 mars 1830, à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde), commença son éducation dans une université allemande, la poursuivit dans sa ville natale et à Montauban, l'acheva à Berlin (1851). L'avènement de Napoléon III irrita et désespéra ce libertaire convaincu. Il s'exila six années durant et parcourut les Iles Britanniques, les Etats-Unis, l'Amérique du Sud.

Au retour, il résuma en d'abondants articles, qui furent très remarquables et devinrent des livres, le résultat de ses observations. L'*Histoire d'une Montagne*, l'*Histoire d'un Ruisseau* sont des chefs-d'œuvre classiques, et le *Guide à Londres*, et *La Terre*, et *Les Mers*, et tant d'autres ouvrages qui attestent un constant effort, et surtout qui témoignent d'un si intense amour pour l'humanité et, par delà même les hommes, pour la vie, pour tout ce qui vit !

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

La Métrologie à l'Exposition internationale de Milan en 1906. — La mécanique de précision et la métrologie, qui en forme une partie intégrante, contribuèrent efficacement dans le siècle passé et contribuent non moins efficacement encore aujourd'hui au développement des sciences physiques et techniques, car il n'existe aucun problème scientifique ou technique dont la solution ne dépende pas de quelques mesures fondamentales. Or, dans les grandes Expositions, les produits de la métrologie se trouvaient généralement disséminés dans les différentes expositions spéciales, tandis que le Comité de l'Exposition de Milan en 1906 a jugé utile de

faire de la métrologie une division spéciale qui comprendra aussi une exposition rétrospective de la métrologie. Le but de cette décision est justement de mettre en évidence la haute importance de la métrologie, ses progrès rapides dans ces derniers temps, les liens étroits qui l'unissent aux plus délicates recherches scientifiques.

Concours d'appareils à acétylène. — Un concours d'appareils à acétylène vient d'être institué par l'Union des fabricants français de carbure de calcium, dans le but de mettre en relief tous les appareils qui, par la sûreté de leur fonctionnement, l'économie de leur emploi, la qualité de leur fabrication, peuvent inspirer une pleine et entière confiance.

Ce concours ne doit donner lieu à aucun classement, mais il servira uniquement à l'établissement d'une liste des appareils recommandables, c'est-à-dire de ceux qui à la suite d'essais multiples et méthodiques auront satisfait à une série de prescriptions préalablement fixées dans le programme du concours. Ce concours est placé sous le patronage d'un comité composé de hautes personnalités scientifiques, parmi lesquelles nous citerons MM. Berthelot, Moissan, Violle, général Sebert, Nénot, ainsi que les Syndicats des diverses industries intéressées à l'amélioration des appareils servant à produire l'acétylène. Les épreuves seront exécutées sous la direction d'un jury formé par les délégués des syndicats faisant partie du Comité de patronage, conformément à un programme arrêté par ce jury, dans des conditions telles que les intérêts commerciaux des adhérents soient entièrement sauvegardés. La présidence de ce jury a été confiée à M. J. Grouvelle, professeur de physique industrielle à l'école centrale des Arts et Manufactures.

L'Industrie au Mexique. — Au point de vue industriel, et particulièrement minier, le Mexique a fait d'immenses progrès depuis 15 ans ; il tient le premier rang pour la production de l'argent, le deuxième pour celle du cuivre et le cinquième pour celle de l'or.

On savait déjà que la République était très riche en mines de toutes espèces, mais ce que l'on ignorait, c'est que les autres industries s'y sont développées à tel point que d'ici peu elle figurera parmi les nations industrielles par excellence. La configuration topographique de son territoire est si montagneuse que des chutes d'eau y abondent et peuvent fournir une force motrice colossale à très bon compte. La main-d'œuvre y est très bon marché puisqu'elle est payée en argent (métal blanc) et le pays se trouve dans des conditions très favorables pour produire à de très bas prix toutes espèces d'articles.

Pour donner une idée de l'importance de la production industrielle, qui pourtant est encore dans l'enfance, il est utile de citer quelques-uns des chiffres publiés par le Secrétariat du Commerce pour 1902 :

A cette date il y avait 6,234 établissements industriels occupant 177,992 personnes, dont la production était évaluée à 144,488,941 piastres argent, valeur déclarée, qui est évidemment bien trop basse. (Cette statistique ne comprend pas l'Etat de Chihuahua.)

Ce sont surtout les Français, les Espagnols, les Américains, les Belges et les Italiens qui ont contribué au développement industriel du Mexique en fournissant de gros capitaux pour l'établissement des usines. L'industrie mexicaine est l'objet de la sollicitude du Gouvernement, qui la protège très efficacement.

D'après M. Antonio Penafil, directeur de la Section de Statistique, l'industrie mexicaine est très disséminée, car il y a énormément de personnes qui travaillent pour leur propre compte chez elles. La force motrice produite est consommée par les grandes usines. La totalité de la force motrice que produit la République est de 120,974 chevaux-vapeur, dont 71,018 produits par la vapeur, 31,998 par l'eau et 17,958 par l'électricité.

La sériculture en Tunisie. — Les essais de sériculture entrepris depuis quelques années en Tunisie ont été continués en 1904.

La graine de vers à soie, qui a été, comme les années précédentes, fournie gratuitement par la Direction de l'Agriculture et du Commerce aux divers sériculteurs, appartenait à la race des Hautes-Alpes à cocons jaunes.

Ces essais, qui ont été relativement nombreux, sur-

tout dans les environs de Tunis (Bardo, Manouba, Djeïda, etc.) ont permis de vérifier une fois de plus les constatations relevées les années précédentes.

Quelques petites éducations entreprises à Thala et à Sbeitla, dans des conditions de climat et d'installation cependant insuffisamment favorables, ont donné des résultats satisfaisants et démontré la possibilité d'élever le ver à soie dans la région des hauts plateaux tunisiens.

A Djerba, quelques leçons de sériculture et quelques essais expérimentaux, suivis par les élèves, ont été faits, avec l'autorisation de la Direction de l'Enseignement public, par les instituteurs des écoles de Houmt-Souk et Midoun.

A Gabès, enfin, d'intéressants essais ont été faits, par les soins de l'autorité militaire à l'aide de graines de vers à soie à cocons jaunes de l'Ardèche. A la suite d'une incubation régulière vers le 5 avril, l'éducation eut lieu dans les conditions les plus normales et la montée commença le 11 mai. Ces expériences ont démontré que l'élevage du ver à soie, reconnu rémunérateur dans la région de Gabès, pourrait y être recommandé.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 9 Juillet 1905.

| Provenance | Nom et Nationalité | Capitaine | Chargement |
|---------------|----------------------------|-----------|-------------|
| Calvi | vap. Ville-de-Cannes, fr. | Santini | Charbon |
| Cannes | vap. Amphion, fr. | Roca | March. div. |
| Barcagio | br.-goél. Trinité, fr. | Antoni | Charbon |
| Sal. d'Hyères | b. Figaro, fr. | Dhonoraty | Vin |
| Cannes | b. Virginie, fr. | Brun | Sable |
| Id. | b. Louise, fr. | Kollair | Id. |
| Id. | b. Ville-de-Monaco, fr. | Dantal | Id. |
| Id. | b. Bon-Pêcheur, fr. | Arnaud | Id. |
| Id. | b. Ville-de-Marseille, fr. | Garel | Id. |
| Id. | b. Trois-Frères, fr. | Garel | Id. |
| Saint-Tropez | b. Nouv.-Vierge-Marie, fr. | Serri | Id. |

DÉPARTS du 9 Juillet.

| Destination | Nom et Nationalité | Capitaine | Chargement |
|--------------|----------------------------|-----------|-------------|
| Nice | vap. Ville-de-Cannes | Santini | March. div. |
| Id. | b. Figaro, fr. | Dhonoraty | Vin |
| Marseille | vap. Amphion, fr. | Roca | March. div. |
| Cannes | b. Ville-de-Marseille, fr. | Garel | Sur lest |
| Id. | b. Ville-de-Monaco, fr. | Dantal | Id. |
| Id. | b. Indus, fr. | Tassis | Id. |
| Id. | b. Louise, fr. | Kollair | Id. |
| Id. | b. Bon-Pêcheur, fr. | Arnaud | Id. |
| Saint-Tropez | b. Nouv.-Vierge-Marie, fr. | Serri | Id. |

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Benoît BEISO**, marchand de primeurs, demeurant à Monaco, sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le *mardi 25 juillet courant, à 2 heures et demie du soir*, pour délibérer, tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Pour le Greffier en chef :
A. Cioco, C. G.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Raphaël SILVA**, hôtelier, demeurant à Monaco, sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le *mardi 25 juillet courant, à 3 heures du soir*, pour délibérer, tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Pour le Greffier en Chef,
A. Cioco, C. G.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Charles GAMBA**, entrepreneur de maçonnerie, demeurant à

Monaco, sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le *mardi 25 juillet courant, à 3 heures et demie du soir*, pour délibérer, tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Pour le Greffier en chef,
A. Croco, C. G.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

EXTRAIT

Par jugement en date de ce jour, 7 juillet, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le Tribunal Supérieur a déclaré le sieur Charles **Gamba**, entrepreneur de maçonnerie, demeurant à Monaco, en état de faillite dont l'ouverture demeure provisoirement fixée audit jour.

M. Mareschal, juge du siège a été nommé commissaire et M. Raybaudi, syndic provisoire.

Pour extrait conforme,
Monaco, le 7 juillet 1905.

Pour le Greffier en chef,
A. Croco, C. G.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE SUR SAISIE

Le jeudi treize juillet courant, à neuf heures du matin, à la salle de vente **Cursi**, sise à Monaco, boulevard Charles III, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers consistant en fauteuils, chaises, lits en fer, tables, toilettes, secrétaires, tableaux, livres, lingerie, etc.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

Charles TOBON.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le mardi 18 juillet 1905, à 2 heures du soir, à la salle de vente **Bricoux**, sise à Monaco, rue des Rangiers, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de trente-trois lits complets en fer et d'habillements militaires.

Au comptant, 5 % en sus des enchères.

Charles TOBON.

AVIS

Par acte sous seing privé, en date à Monaco du 21 juin 1905, enregistré, **M. et M^{me} VISQUIS**, loueurs en garni, ont cédé à **M. et M^{me} PANDOLFI**, le fonds de commerce de *Pension bourgeoise et de chambres meublées* que les époux Visquis exploitaient à Monte Carlo, boulevard Peirera, villa Suzanne.

Les créanciers, s'il en existe, sont priés de faire opposition entre les mains de M^e S. REYMOND, avocat à Monaco, villa de Millo, dans le délai de huit jours, à peine de forclusion.

Monaco, le 11 juillet 1905.

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e Alexandre EYMIN, docteur en droit, notaire à Monaco, le cinq juin mil neuf cent cinq, monsieur Vincent VIZZARDELLI, rentier, demeurant à Monaco, a vendu à M. Jean NIGON, rentier, demeurant à Sainte-Florine (Haute-Loire);

Une maison située à Monaco, quartier de la Condamine, avenue de la Gare, n° 8, ayant entrée sur la rue de la Turbie, n° 7, dénommée « Villa Nancy », élevée sur l'avenue de la Gare, de deux étages sur rez-de-chaussée et sous-sol, portée au plan cadastral sous le n° 339 de la section B, et confinant :

Au Midi, l'avenue de la Gare ;
Au Nord, la rue de la Turbie et M. Rambaldi ;
Au levant, M. Grinda ;
Et au couchant, les hoirs Vial.

Cette vente a eu lieu moyennant le prix principal de *soixante-dix-sept mille francs*, ci **77.000 fr.**

Pour l'exécution de ce contrat, les parties ont fait élection de domicile, à Monaco, en l'étude de M^e Eymin, notaire.

Une expédition dudit contrat de vente, transcrite au Bureau des Hypothèques de Monaco, le dix-sept juin mil neuf cent cinq, vol. 94, n° 4, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits.

Monaco, le 11 juillet 1905.

Pour extrait :
Signé : Alex. EYMIN.

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : rue Grimaldi, 25, Condamine, et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie.

LA FONCIÈRE

La C^e Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

C^e d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. - Assurances maritimes; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies
d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

**LE MONITEUR
DE LA MODE**

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND
FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE
DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et
un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^o.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

BOISSONS GAZEUSES
Eaux Minérales, Bières, Sirops, Sodas, etc.

ENTREPOT MONÉGASQUE

DE

BOISSONS HYGIÉNIQUES

Maison COLLY-JOFFREY

21, boulevard de l'Ouest (En face de l'Institut Ophthalmique)

ON PORTE A DOMICILE

Spécialité recommandée : L'AUTO, soda mousseux.

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM **LOTUS BLEU** NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.

Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.
Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

Nettoyage à Sec parfait. USINE
A VAPEUR
Spécialité pour Toilettes de Dames. - Prix modérés.

EINTURERIE
DE PARIS

A. CRÉMIEUX. — Magasin : Villa PAOLA,
25, Boulevard du Nord, MONTE CARLO

SAVON PUR

« LA TOUPIE »

DÉPOT chez LORENZI

(Fabrique de Pâtes alimentaires, Denrées coloniales)

Rue de la Turbie, Monaco-Condamine

BOIS & CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

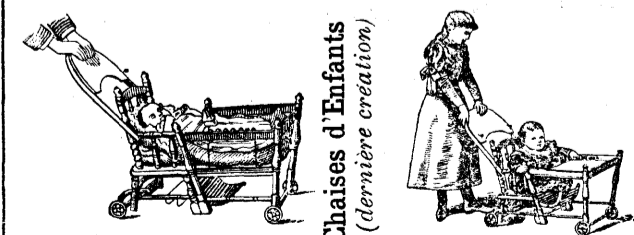
DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa, Monte Carlo. (Téléphone)

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa Baron, boulevard de l'Ouest, Condamine, Monaco



Installations à forfait. — Réparations de Meubles.

Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.

Prix modérés.

Imprimerie de Monaco — 1905